

* Formations

Initier les spécialistes réseaux aux télécoms

www.isep.fr

La téléphonie sur IP a trouvé sa place dans les entreprises, mais les profils ayant les compétences réseaux et sachant parler plan de numérotation ou services télécoms sont trop rares. Face à ce besoin récurrent, l'Isep (Institut supérieur d'électronique de Paris) ajoute une dimension télécoms à la spécialisation réseaux de son cycle ingénieur. Rebaptisée Réseaux et télécommunications : infrastructures et services, elle aborde les réseaux locaux mais aussi les réseaux d'accès (xDSL, FTTx, câble, Wimax, 3G+, DVB...), les services (ToIP, triple et quadruple play, etc.) ainsi que les problèmes d'architecture et d'administration. Pour les ingénieurs réseaux déjà en activité, l'Isep a lancé en septembre dernier, via un partenariat avec France Télécom, le mastère spécialisé Vamos (Value Added Media Operational Services), qui lui aussi forme aux métiers des plates-formes de services. En temps partagé (deux jours par semaine), ce cursus permet de conserver son activité professionnelle. Il est ouvert aux titulaires de bac+5 (ou bac+4 à condition d'avoir trois ans d'expérience professionnelle).

Rendre Hibernate plus performant

www.valtech-training.fr/fr/index/training/catalogue/Frameworks_Java_EE/PIBA.html

La maîtrise du framework Hibernate apparaît plus ardue que prévue. Ce qui pénalise les performances de cette brique d'infrastructure chargée de faire l'interface entre les bases de données relationnelles et la logique objet des applications. C'est pourquoi l'organisme Valtech Training propose une formation avancée à Hibernate en complément de celle lancée en 2005. En quatorze heures de cours, dont plus de la moitié de travaux pratiques, la filiale de Valtech invite les participants à s'approprier des fonctions avancées, telles que les différentes méthodes d'extraction des données ou la gestion du cache de second niveau. Deux sessions sont planifiées en février et au moins une par mois à partir du mois d'avril. Elles se déroulent alternativement à Paris et Toulouse. Les deux jours de formation coûtent 1420 euros.

* Livre

Comment inoculer la culture start up en Europe ?

Start up, ce que nous pouvons encore apprendre de la Silicon Valley, d'Hervé Lebreton ; éditions Createspace ; 204 pages ; 20 \$ (14 €). Disponible uniquement sur Amazon.com et sur le blog de l'auteur.

Pourquoi n'y a-t-il pas de Google ou d'Apple en Europe ? Est-ce une affaire de culture ou d'infrastructure ? Pour répondre à ces questions lancinantes, Hervé Lebreton, gestionnaire d'un fonds de soutien à l'innovation et aux start up à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, a tenté de capitaliser sur les bonnes pratiques américaines. En bon diplômé de Stanford, l'auteur démarre sur la saga Google, de la rencontre des deux fondateurs à la fameuse université jusqu'à la mise en orbite du géant que l'on connaît. Un géant qui ne doit pas cacher la myriade de jeunes pousses qui ont essaimé en Californie. Hervé Lebreton met l'accent sur l'âge, le profil et l'enthousiasme de ces entrepreneurs. Une ambition que la fluidité du capital-risque américain dont les mécanismes sont ici détaillés a su aussi encadrer et porter. La deuxième partie consacrée à l'Europe dresse, par comparaison, un tableau peu flatteur. « La raison de cet échec relatif est culturelle. L'Europe a cherché à bâtir une infrastructure physique et des services pour compenser l'absence d'esprit entrepreneurial. » D'une présentation austère mais fortement documentée, cet ouvrage s'adresse avant tout aux porteurs de projet et aux professionnels du capital-risque. ■

Start-Up

Ce que nous pouvons encore apprendre de la Silicon Valley

Hervé Lebreton

* Guide

À chaque application, sa fiche Cnil



Guide Collectivités locales 2008, 76 pages, rédigé et édité par la Commission nationale de l'informatique et des libertés. Également téléchargeable sur le site www.cnil.fr

Les fichiers nominatifs des collectivités locales doivent être gérés dans le respect de la loi Informatique et libertés. Pour aider les élus et les DSI des mairies, communautés de communes,

conseils généraux ou régionaux dans cette tâche, la Cnil réactualise son guide. Depuis la précédente édition (fin 2004) de nombreux changements sont intervenus : développement des téléservices, nouvelle loi sur la prévention de la délinquance, simplification de certaines déclarations à la Commission. Ce guide est construit autour de 17 fiches couvrant différentes applications, de l'état civil à la géolocalisation, de la vidéosurveillance aux applications biométriques. Un tableau récapitule les différents types de déclaration et un paragraphe informe sur le correspondant Informatique et libertés, relais interne de l'application de la loi et interlocuteur privilégié de la Cnil.